

# Assemblée Générale Ordinaire 2023

Le jeudi 11 avril 2024



Scannez moi  
avec votre  
téléphone





## Rapport moral 2023

Bonjour à toutes et à tous.

Vous allez bientôt tout savoir de nos activités, de notre bilan financier, de nos décisions et prévisions pour l'année à venir. Notre Directrice Générale, Charlène Bechet, et notre Trésorière, Valérie Krier, sont prêtes pour vous en exposer les détails. (Et peut être une fois de plus vous faire aimer les chiffres. Ce n'est pas si simple de vous expliquer un bilan global de plus de 5 millions d'euros... !!)

Mon rapport se doit d'être rapide, mais j'aimerais vous faire ressentir en très peu de temps ce que nous avons vécu tout au long de l'année : l'activité d'une association très impliquée dans notre cité depuis de nombreuses années, dans une ambiance de partage au sein de 3 services différents ; la charge de notre fonction ; la réactivité ; l'organisation ; l'anticipation ; la relation à l'autre ; le travail entre salariés, bénévoles, adhérents, financeurs, partenaires ; la vision de demain... mais aussi la comptabilité ; les chiffres ; les analyses des résultats ; les obligations dues à nos contrats. Oui nous devons fonctionner comme une entreprise avec nos fonds propres, mais nous gérons aussi des financements publics et sommes tenus de rendre des comptes à tous.

Nous sommes aussi, pour les jeunes et moins jeunes, une association laïque et apolitique au service de l'éducation populaire et nous avons une mission, un rôle social à jouer et nous en sommes très fiers.

Notre approche éducative est une démarche à long terme accessible à tous, indépendante des barrières sociales et culturelles.

Nous permettons aux enfants (dans nos Espaces Enfance et loisirs, au Centre International de Séjour, et aux Bases Nautiques), aux adolescents (lors des colonies, et au nautisme tout au long de l'année), de découvrir, apprendre, communiquer, vivre le sport, vivre la culture, devenir des citoyens, des éco citoyens.

Nous leur apprenons l'autonomie et le vivre ensemble.

Nous favorisons la participation active, intergénérationnelle, quels que soient les services. Aux Bases Nautiques, au CIS Iles de Lérins, aux Espaces Enfance et Loisirs, avec les enfants, les parents, les administrateurs et les salariés. Le dialogue et les échanges établis permettent à l'association (grâce à ce fonctionnement collaboratif) d'avancer, penser et travailler au futur et au meilleur pour nos adhérents Cannois et non Cannois. Car nous avons un rôle sociétal fondamental à tenir.

Nous avons vécu cette année encore des moments extraordinaires ...

L'arrivée de la Yole Martiniquaise : quel moment incroyable organisé lors des Régates Royales !! La rencontre des vieux gréments et ce bateau inconnu de notre région paré de sa voile verte ou orange. Quelle magnifique découverte !!!

L'apprentissage de la philosophie avec le Philosophe Maxime Rovere pour les enfants dans ce cadre magique de l'île sainte Marguerite. Je n'en cite que deux car Charlène a prévu de vous en parler plus longuement.

Nous sommes tous impliqués avec nos valeurs, nous les rappelons à chaque instant et nous partageons nos idées, nos projets. Pour ces raisons, nous avons cette année 2023, commencé à travailler avec nos administrateurs, nos salariés et nos adhérents dans des commissions techniques créées en 2022 et pour certaines en 2023 : cotech handicap, cotech nautisme, cotech laïcité, cotech écologie et bientôt cotech statuts associatifs.

Elles ont permis de commencer à mettre en place de nouveaux processus, d'analyser nos manques, nos besoins, ainsi que les possibilités d'actions à mettre en place.

La nouvelle réorganisation interne en 2022 suite au départ à la retraite de Pascal Berthault (nomination de 3 cheffes de services) et la restructuration mise en place en cette année 2023, durant l'absence de notre Directeur Jamal Jarrar, ont permis de ne pas perdre de temps. Charlène Bechet a répondu parfaitement à la mission délicate qui lui avait été confiée. Nos Cheffes de Service l'ont suivi ainsi que les salariés. (N'oublions pas l'urgence dans laquelle nous nous sommes trouvés.)

Nous avons, comme nous l'avions prévu, tout de long de l'année, travaillé ensemble, administrateurs et salariés, pour maintenir et faire avancer Cannes Jeunesse. Cette année a donc été complexe, avec un changement de direction et un pilotage dans l'urgence tout en maintenant le cap.

Les problématiques évoquées en 2022 restent les mêmes en 2023 et le seront en 2024. Comment loger, héberger nos jeunes postulants venant d'autres régions en été? Tous les professionnels Cannois vivent la même difficulté. Nous avons en 2023 vécu les problèmes d'embauches et avons dû supprimer des stages au nautisme n'ayant pas la possibilité de les assurer.

A ce jour, malgré la bonne volonté de notre municipalité et son travail sur la question du logement des travailleurs saisonniers, aucune solution sur ce sujet n'a malheureusement pu encore être trouvée. (Nous avons évoqué la mise à disposition des sites d'hébergements non occupés en été).

Nous avons encore cette année augmenté nos recettes accessoires, ce qui est très positif pour notre association. Malheureusement, nous avons dû faire face à des frais et charges incompressibles, de fortes augmentations (électricité, fluides, etc...) subies par tous, des absences de personnel pour maladie et départs pour inaptitude qui ne favorisent pas un résultat comptable positif, heureusement l'association peut encore cette année faire face au déficit.

Au fur et à mesure de cette année il a été mis en place de nouveaux modes de fonctionnement, d'analyse de process, de nouvelles offres, qui nous l'espérons porteront leurs fruits dès 2024.

Nous serons obligés, dans les années à venir, de nous approcher au plus près de nos commandes (journées d'accueil) et ne pas les dépasser (ainsi que nous le pratiquons jusqu'à présent) afin de stabiliser nos comptes.

Je tiens à vous rassurer, nous ne modifierons pas la qualité de notre offre.

Un petit mot sur 2024.

Malgré l'amélioration de la santé de notre Directeur Jamal Jarrar, celui-ci a préféré ne pas reprendre ses fonctions après une trop longue interruption. Pour faire suite à la candidature de Charlène Bechet, au poste de Directrice Générale, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Conseil d'Administration a approuvé sa nomination. Nous pourrons ainsi poursuivre le travail entrepris au cours de ces mois passés.

Je ne peux pas oublier d'évoquer le départ de notre administrateur, Jean-Guy Fugier, qui est allé rejoindre les étoiles. Nous avons tous une pensée pour lui.

Je tiens à remercier nos salariés si impliqués, je les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur professionnalisme.

Les administrateurs, les bénévoles, et les parents, sachez combien votre présence, votre aide et votre soutien tout au long de l'année nous sont précieux. Merci de nous confier vos enfants et nous faire confiance.

Je tiens à remercier nos partenaires et nos financeurs qui nous soutiennent au fil des années : la Caisse des Allocations Familiales, la Région, le Conseil Départemental, la Fédération Française de Voile.

Et bien entendu je remercie au nom de l'association la ville de Cannes notre principal financeur, Monsieur David Lisnard, Maire de Cannes et Charlotte Cluet Conseillère Municipale, ainsi que le service de la jeunesse de la ville pour leur confiance et leur soutien.

Nous travaillons ensemble, échangeons tout au long de l'année, nous vous rendons des comptes, des analyses, nous étudions ensemble ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas au fur et à mesure du temps. Vous êtes présents et à notre écoute.

Nous consacrons toute notre énergie à la bonne gestion de l'argent public que vous nous confiez pour la réalisation des objectifs de la délégation de service public et la convention au service des Cannois.

Un grand merci pour la jeunesse cannoise, beaucoup d'autres villes nous envient, nous le savons.

Je suis très fière d'avoir représenté notre belle association tout au long de ces trois années de mandat. Je remercie les administrateurs pour m'avoir fait confiance et un grand merci pour terminer aux membres du bureau qui m'ont accompagnée au cours de ces années. Ce furent des années intenses, riches de rencontres, d'échanges, d'inquiétudes et de tant de joies.

Rose-Marie SGUERSO-CHATAIN  
Présidente



## Rapport d'activité 2023 et orientations 2024

2023 est une année financièrement difficile. Nous subissons, comme vous, la hausse de l'énergie, un poste de dépense important pour mener à bien nos activités. Nous subissons le gel ou la trop faible hausse de nos financeurs qui, eux non plus, n'obtiennent pas de budgets supplémentaires. Nous subissons le départ de salariés, à la recherche d'une rémunération plus attractive pour faire face à l'augmentation du coût de la vie. Un constat bien négatif pour ce début de rapport, notre Trésorière vous dira ce qu'il en est un peu plus tard.

En attendant je vous propose de dresser le bilan des activités. Ce bilan, lui, est toujours aussi positif. Il traduit l'engagement des usagers, des bénévoles et salariés. Il traduit l'engouement toujours vif pour nos activités. Il traduit la nécessité du service que nous proposons grâce à la ville de Cannes, à la Caisse des Allocations Familiales, aux Conseils Régional et Départemental entre autres. Il traduit l'importance du loisirs, du sport, du vivre ensemble.

Aux Espaces Enfance et Loisirs, 1 568 enfants accueillis, 34 023 journées enfants durant les mercredis et les vacances et pas moins de 31 738 heures d'animation après l'école. Aux Bases Nautiques, 46 607 sorties. Au CIS Iles de Lérins 30 201 pensions et 6 500 séances d'activité.

### 1. Les Espaces Enfances et Loisirs

#### Les Mercredis :

37 journées d'ouverture pour 10 049 journées enfants. Une belle année 2023 avec des équipes soudées et motivées malgré les difficultés de recrutement et les multiples départs de nos collègues pour des orientations professionnelles diverses.

Parmi les projets de cette année :

- Une correspondance avec nos amis Sénégalais grâce à l'implication d'une maman adhérente ;
- Des rencontres intergénérationnelles entre l'Ehpad Simone Veil et Picaud pour l'enregistrement en studio d'une chanson et le tournage d'un film ainsi qu'entre l'Ehpad la Seren et Ranguin pour une chasse aux œufs et des activités créatives ;
- Quelques projets de nos Animateurs comme la création d'un jeu de l'oie qui vise à développer la lecture créé à Giaume, les jeux olympiques au Riou avec la découverte de nouveaux sports tels que le Kinball qui a permis de créer du lien entre les différentes structures par l'organisation d'un tournoi et la création d'une mascotte. La création d'une maquette autour d'un monument Espagnol à Picaud et une maquette de Ranguin, un atelier doublage de voix proposé dans le cadre du Festival Cannes Séries, un partenariat avec l'AFLD et les centres de la ville de Cannes autour d'un jeu sur les valeurs du sport, des sorties randonnées dans notre belle région, des sorties telles que Jump XL, le Parc Phoenix, Circus Party, ainsi que des visites culturelles dans les musées des alentours.

### Les Petites vacances scolaires :

35 journées d'ouverture pour 9 591 journées enfants.

Les vacances sont l'occasion pour les équipes de développer des thématiques liées à l'imaginaire. Ainsi, les enfants ont pu voyager à travers l'univers magique d'Harry Potter, l'astronomie, les civilisations des cités d'or ou encore la féerie de Noël. Côté activités : un concert sur l'histoire de France « Histrock », la patinoire, une intervention sur les abeilles grâce à Natur'abelha avec pour les plus gourmands la confection de sucettes au miel. Les enfants ont participé au projet signalétique de la Frayère qui avait pour but d'orienter les résidents pendant la durée de rénovation du quartier. Le CFA Nérée les a invités à découvrir les métiers de la restauration et à déguster un menu 4 étoiles avec service digne des plus grands restaurants : des enfants qui jouent les grands ravis de cette expérience gustative. Les passerelles avec les MJC permettent de faire le lien pour les plus grands avec les structures qu'ils vont peut-être fréquenter par la suite. Les Animateurs ont également proposé des journées à thèmes qui font toujours l'unanimité des enfants et des parents. Enfin, ils ont bénéficié d'un atelier philo aux îles de Lérins avec Maxime Rovere.

### Les grandes vacances scolaires :

14 383 journées enfants, un record !

Cet été, les enfants ont voyagé sous la thématique "la machine à remonter le temps". Ils ont découvert les différentes périodes historiques, de la préhistoire au monde contemporain. L'été a été aussi l'occasion de sortir des centres : activités nautiques, plage, piscine, château de Villeneuve Loubet, musée éphémère du Palais des Festivals (merci Cannes Cinéma), Village des Fous, équitation, séances de sensibilisation au vélo voire d'apprentissage avec monsieur Perillon... Chaque mois a été clôturé par un événementiel : les enfants se sont mis dans la peau des Animateurs afin de montrer, avec fierté, leurs réalisations aux parents. À Picaud pour le top 12, les veillées ont été organisées avec les parents autour de blind test, d'un barbecue, d'un visionnage de courts métrages, des moments conviviaux dans la simplicité et la bonne humeur.

### Le périscolaire :

31 738 heures d'animation durant 133 soirées après l'école.

Des ateliers sont proposés aux enfants pour un apprentissage différent (jeux de société, théâtre, ateliers philo). Deux professeurs de la Frayère viennent, sur la base du volontariat, le mardi, aider les enfants les plus en difficulté. Le partenariat avec l'association Apprendre Ensemble continue à Ranguin et nous poursuivons les ateliers philo avec l'association SEVE. La ludothèque ouvre ses portes tous les soirs aux adhérents de l'association, un système de prêt de jeux est aussi mis en place.



### Les projets transversaux :

- 1ère édition de la Fête de la Science ; une journée agréable avec la participation d'une quarantaine d'enfants et en partenariat avec l'association Sciences Trail qui nous a accompagnés dans cette première édition ;
- 15ème édition du Printemps des Petits Poètes ainsi que la 4ème remise des prix du concours de poésie à la médiathèque Noailles : 80 enfants ainsi que l'Ehpad des Broussailles, le Centre Social de la Frayère, Parcours de Femmes, l'UFCM, Katja Riedner (Médiatrice culturelle à la ville de Cannes) et notre poète Patrick Joquel, ont profité de la journée au rythme du saxophone ;
- 4ème édition du Concours de Dessins sur le thème « la mer », beaucoup de productions cette année, une exposition à la MJC Ranguin et un spectacle proposé par la compagnie Haut Perché ont ravi petits et grands ;
- 8ème édition de la Course Solidaire sur le terrain de Coubertin, une journée au profit de l'UNICEF avec 80 enfants des Espaces Enfance et Loisirs et 10 enfants du Club d'athlétisme de Cannes. Cette journée mêlant solidarité et dépassement de soi est très appréciée de tous ;
- 3ème édition de la Flash Mob cette année sur les allées de Cannes, un lieu où les passants ont pu venir encourager une centaine d'enfants et leurs Animateurs. Un petit groupe des Bases Nautiques s'est même joint à la danse ;
- 10ème édition de la Trocante à Giaume : 200 personnes ont pu donner une seconde vie à des objets du quotidien, une action écologique et solidaire ;
- 4ème édition du Festival des Jeux au Riou. Parents et enfants se sont réunis autour d'un moment de partage ludique et animé. Au programme : jeux en bois, dobble géant, jeux de société innovants. Une forte implication des mamans qui ont aidé au stand barbe à papa et à la buvette.

### Les partenariats culturels :

- 10 ateliers et 12 jours de formation pour les Animateurs autour des arts plastiques par la Médiatrice Katja Riedner ;
- 2 Concerts de l'Orchestre National de Cannes avec entre 80 et 100 participants à chaque concert. Le premier concert sur la gitanerie, le deuxième sur le célèbre conte Pierre et le Loup ;
- Les enfants participent très régulièrement à des ateliers et visites dans les médiathèques de Cannes mais aussi aux spectacles proposés notamment au théâtre de la Licorne.

Une belle année de projets pour les enfants, d'accompagnement pour les jeunes grâce à des équipes dynamiques, compétentes et soudées. Des idées de thématiques toujours plus originales les unes que les autres qui font rêver petits et grands.

## 2. Les Bases Nautiques

Nous réalisons un volume d'activité global de 46 607 sorties pour l'année 2023, c'est 901 sorties de moins qu'en 2022. C'est 26 051 sorties réalisées dans le cadre de notre contrat de Délégation de Service Public.

Du côté des abonnements, nous dépassons les prévisions pour la voile, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes, preuve que la demande est là et que notre école de voile continue de plaire. Notre abonnement paddle n'a pas rencontré le succès escompté, nous nous sommes fait accompagner par une équipe de pratiquants afin de mieux cerner leurs attentes. Il apparaît que la pratique d'hiver et l'engagement longue durée sont des freins. Nous avons donc revu notre proposition 2024, avec un abonnement printemps et un abonnement automne. Notre projet d'abonnement kite/wingfoil en sous traitance ne nous paraît pas pertinent car nous n'avons pas la maîtrise de l'enseignement, nous avons donc fait une proposition à la ville de Cannes pour arrêter le kite et intégrer le wingfoil à l'abonnement jeunes. Nous comptons au total 299 abonnés pour 8 520 sorties. 213 sont des Cannois et cumulent 6 442 sorties.

Le CIS Iles de Lérins continue d'être fortement sollicité pour accueillir les classes Cannoises en séjours. Nous continuons d'assurer l'activité nautique de ces classes de mer. Nous sommes honorés de cette mission, les établissements Cannois bénéficient d'incroyables structures pour ce type de séjour qui, partout ailleurs, ont tendance à décliner. Du côté de la voile scolaire en externat, nous maintenons un très bon volume d'activités. La qualité de notre relationnel avec le Conseiller Pédagogique permet de travailler en totale confiance. La section sportive du collège Capron se porte bien avec 25 élèves de 4 niveaux de classe. Nous comptons au total 13 388 sorties dont 10 073 pour les Cannois.

Les séjours de vacances organisés par Cannes Jeunesse au CIS Iles de Lérins sont toujours très demandés et cela se traduit par 6 353 séances de voile dispensées dont 4 798 pour les Cannois.

Les groupes extérieurs, associations et centres de loisirs souffrent directement des difficultés à compléter nos équipes les weekends et en été. Nous réalisons 3 454 sorties dont 1 807 pour les Cannois.

Concernant juillet/août, le calendrier nous a été défavorable avec 2 journées de vacances en moins. L'inflation impacte le budget des ménages ralentissant les dépenses de loisirs. Dès le 27 juillet, nous avons pris la décision de fermer 11 stages de voile faute de ressources humaines. Nous réalisons tout de même 7 866 sorties, dont 1 215 sorties pour les Cannois.

Notre point location du Mourre Rouge, star des activités accessoires, a subi la baisse du pouvoir d'achat, la vigilance orange canicule et le mistral. Une baisse de fréquentation avec 2 149 sorties réalisées (au lieu de 2 541 en 2022) dont 628 sorties pour les Cannois détenteurs de leur Pass Nautique Privilège.

Notre volume d'activité "sport santé handivoile" est conforme aux prévisions, nous réalisons 190 sorties sur les 200 prévues. Malgré une météo compliquée entraînant des annulations, nous avons réussi à reprogrammer les séances afin d'atteindre notre objectif.

Nous œuvrons pour que la problématique de recrutement disparaisse et que nos métiers perdurent. Notre démarche de formation fonctionne toujours aussi bien chez les jeunes. Aux Bases Nautiques, les jeunes rentrent en formation dès qu'ils poussent la porte du club. Les plus jeunes sont "aide moniteur", "jeune arbitre", ou encore "jeune citoyen" au sein des différents événements que nous organisons. Par la suite, certains se destinent à être Moniteur en job d'été où ils transmettent leur passion. C'est un travail de longue haleine de l'ensemble de l'équipe permanente. C'est ainsi qu'en 2023, 7 jeunes sont devenus Moniteurs. Le monitorat n'est pas le seul aboutissement à la formation, certains se révèlent en arbitrage : 2 sont devenus "jeunes arbitres" et nous avons 1 "arbitre régional" (et bientôt "arbitre national"). Ils devraient tous les 3 être retenus pour les Jeux Olympiques à Marseille ! Du côté des adultes, la démarche est plus complexe car la formation n'est pas toujours adaptée à la disponibilité d'un actif. Former des adultes est pourtant essentiel. En 2023, la formation a représenté 1 762 sorties dont 814 pour les Cannois.

Nous présentons nos métiers à différents publics et soutenons les dispositifs d'insertion qui vont dans ce sens à l'instar du dispositif « La mer est à vous » mené en partenariat avec le ministère du travail, l'AFPA, l'APELS, France Travail. Nous avons, cette année encore, accueilli 9 jeunes qui seront accompagnés jusqu'en avril 2024 pour favoriser leur insertion par la voile et le milieu maritime. Au programme : apprentissage de la voile, permis bateau, le PSC1 et stages en entreprise. Un Educateur Sportif a été dédié à cet accompagnement après avoir suivi une formation de coach d'insertion.

Nos régates rencontrent toujours autant de succès du 1er niveau de pratique au niveau régional. Nous avons un savoir-faire reconnu dans ce type de rencontres sportives et les compétiteurs aiment venir à Cannes Jeunesse. Nous avons organisé 18 compétitions de voile et 1 compétition en paddle. Nous nous appuyons sur les parents bénévoles que nous impliquons dans le loisir de leurs enfants.

Un palmarès impressionnant pour nos licenciés :

- Julia D'Amodio : Championne du Monde Jeune Match Racing à Sydney, Vice-Championne d'Europe U23 Match Racing, Vice-championne de France Elite Match Racing, Vice-championne du monde SB 20 ;

- Jeanne Roisnel et Gaspard Claiche Puy, 3ème au Championnat de France Espoir double en catamaran SL16 ;
- Valentina D'AMODIO sélectionnée au Championnat d'Europe et du Monde de 420 en Pologne et à Alicante ;
- Pauline Roisnel, 5ème au championnat de France Minime planche à voile ;
- Patrick Aucour, Champion du Monde Maxi ;
- Aurélien Bell et Quentin Bertramo, 3ème au National Hobie Cat ;
- Virginie SAMSON, 2ème F à la Technical Race et à la Longue Distance de l'Open de France à Saint Raphael et 3ème F à Saint Maxime ;
- Marie Poureyron, 6ème à la courte distance de la Glagla Race à Annecy, 12ème de l'Open de France à Saint-Raphaël, 5ème dans la catégorie "Kahuna", 6ème aux 10h de Vassivière en relais, 3ème de la Yaka Paddle à Lorient et 1ère dans la catégorie -50 ans ;
- Xavier Mora, 1er Grand Master de la Coupe Fédérale au lac d'Esparron, 2ème Grand Master à la Longue Distance et Technical race de l'Open de France Estérel à St Raphael, 1er Grand Master à la Longue Distance et Technical race de l'Open de France à St Maxime et à la Longue Distance du Championnat de France Eaux Intérieures de Vassivière.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la yole ronde de Martinique classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une semaine de partage entre Cannois, touristes de passage et un équipage chaleureux et désireux de nous faire découvrir ce support.

### **3. CIS Iles de Lérins**

Nous réalisons un volume d'activité global de 30 201 pensions pour l'année 2023, c'est 1 753 pensions de plus que 2022. Nous réalisons 6 500 séances d'activités soit +2 281 séances par rapport à 2022. C'est 13 899 pensions réalisées dans le cadre de notre contrat de Délégation de Service Public et 3 717 séances d'activités.

Les groupes scolaires ont poursuivi leur retour en séjours, courts ou non. Nous comptons ainsi 12 820 pensions réalisées dont 4 392 pour les Cannois. Les classes Cannoises ont bénéficié des premières moutures de nos activités potager qui semblent donner toute satisfaction. Nous avons concrétisé notre projet de réalisation d'une vidéo qui met en images les séjours scolaires. Ce petit film nous permet de bien communiquer avec les enseignants et les parents lors de nos interventions dans les écoles. Notre partenariat, avec le service médiation des musées de Cannes, se poursuit. Il vise à proposer la programmation d'une activité EAC (Éducation Artistique et Culturelle) durant le séjour, 10 classes ont bénéficié de cet opportunité.

9 724 pensions réalisées pour les associations, les groupes et les centres de loisirs dont 4 566 pour les Cannois. Nous constatons une baisse de fréquentation des associations d'adultes Cannoises, une association de danse des plus fidèles a hélas cessé son activité, l'événement du Festival de Dessin de Presse de Cannes Cartoon n'a pas été reconduit et d'autres privilégient un séjour tous les deux ans et reviendront donc en 2024. Nous avons accueilli un événement exceptionnel en 2023 qui a réduit les possibilités d'accueil sur deux weekends. Nous restons tout de même dans un volume de fréquentation satisfaisant.

Les individuels et familles étaient aussi au rendez-vous pour profiter du Fort et de l'île Ste Marguerite avec 736 pensions réalisées dont 143 pour les Cannois.

568 pensions réalisées à destination des sociétés qui viennent au CIS Iles de Lérins pour se déconnecter, pour travailler autrement ou partager un moment convivial, l'occasion pour elles de découvrir ce lieu.

826 enfants dont 592 Cannois ont bénéficié d'un séjour de vacances. C'est 6 353 pensions dont 4 798 pour les Cannois. Nouveauté 2023, nos préados se sont jetés à l'eau pour une visite en palmes-masque-tuba de l'éco musée ! Les ados ont appris les rudiments du stylisme avec la personnalisation de t-shirts : teinture, écriture, dessins, boutons ou accessoires cousus, il y'en avait pour tous les goûts ! En partenariat avec le Service Culturel de la ville, certains ont participé, en août, à des ateliers philo avec Maxime Rovere, artiste en résidence. Une visite de l'exposition sur la smala d'Abdel Kader était programmée en amont de ces rencontres.

Cet été nous avons également eu le plaisir d'accueillir 30 jeunes venus d'Ukraine. Ils ont participé à la création de courts métrages, ont profité d'activités nautiques et des animations de découverte du Fort Royal et de la forêt domaniale. Ce sont les rencontres avec les Cannois du même âge qui ont été les plus marquantes. Les encadrants Ukrainiens ont autant été bouleversés par ces moments de partage que l'équipe pédagogique de Cannes Jeunesse.

En partenariat avec les musées de Cannes pour les Journées Nationales du Patrimoine, une quinzaine de personnes a profité de la visite du Fort proposée par Monsieur Roustan Delatour. En dehors de ces événements, le CIS Iles de Lérins est un lieu de réception d'événements :

- Déconnectez vous, Détendez vous, Amusez vous (DDA) - 6ème Édition : en collaboration avec l'association Cannes Is Up, le CIS Iles de Lérins est ravi d'être un partenaire clé - un événement sensationnel rassemblant 400 participants de la French Tech Côte d'Azur. Au programme : une journée d'ateliers sportifs, ludiques et professionnels sur l'île Sainte Marguerite, où startups et professionnels échangent dans un cadre à couper le souffle au Fort Royal. Nous sommes fiers de contribuer à la mise en avant du talent entrepreneurial de notre région.

- Raid Inter-Hôtel - 11ème Édition : une journée de défis et d'aventures est attendue avec le 11ème Raid Inter-Hôtel, propulsé par Team Nature - Créateur Engagé. Réunissant près de 400 professionnels du tourisme et de l'événementiel, ce raid excitant voit des équipes issues du personnel des hôtels de la région PACA, rivaliser dans une série de défis sur notre île pittoresque. Cette célébration de l'esprit d'équipe et de la convivialité renforce notre engagement envers le tissu économique local.
- 50è anniversaire de la montre Fifty Fantoms de Blancpain : nous avons accueilli une partie de ce grand événement et participé aux côtés de la ville au défi logistique qu'il représentait.

Le tant attendu potager a fait sa place au CIS Iles de Lérins en 2023, il a donné ses premières récoltes générant le cercle vertueux attendu, de la terre à l'assiette, le tout en ultra local ! Le potager c'est aussi un outil écologique en adéquation avec ce lieu si spécial et qui nous permet d'activer le traitement des biodéchets notamment. L'apogée du projet reste la bonne réalisation des activités à destination des publics : 1 082 séances réalisées (dont 751 à destination des Cannois). Les sensibiliser au respect de l'environnement est un objectif fort de notre projet éducatif. Bientôt le fonctionnement d'un écosystème, la permaculture et l'agriculture biologique n'auront plus de secret pour les jeunes pensionnaires du CIS Iles de Lérins. C'est une immense fierté de vivre la concrétisation de ce projet qui a fortement mobilisé la ville de Cannes et Cannes Jeunesse avec le plus noble des objectifs : participer à la construction des citoyens de demain.

#### **4. Conclusion et projections**

En 2024 nous mettrons en application nos travaux effectués en 2023 visant à absorber les aléas cités en préambule. Nous poursuivrons nos activités et agrémenterons l'année de grands projets comme à notre habitude. Les événementiels emblématiques des Espaces Enfance et Loisirs seront tous reconduits, guidés par la thématique des Jeux Olympiques. Nous continuerons à offrir des activités de qualité aux enfants et notamment des activités culturelles et artistiques rendues accessibles par nos partenaires tels que Cannes Cinéma, Le Grand Orchestre de Cannes, les musées....

2024 sera pleine de promesses côté sportif avec des rencontres qui vont s'enchaîner. Il est également fort possible de revoir la Yole ronde de Martinique en baie de Cannes ! Nous testerons notre nouvelle formule d'abonnement au paddle. Nous tenterons de pérenniser le dispositif "La mer est à vous" appelé à disparaître.

Du côté des îles de Lérins, nous espérons la mise en œuvre des travaux de toiture. Cette année aura lieu l'audit de maintien de l'Ecolabel hébergement touristique : nous poursuivons avec enthousiasme nos développements autour de la protection de l'environnement. Le potager pédagogique continuera à accueillir les enfants pour diverses activités de découverte de la Nature.

Dans le cadre de nos relations privilégiées avec le Services Culturel de la Ville de Cannes, nous reconduirons la résidence d'artiste de Maxime Rovere pour nos publics scolaires, et nous participerons à nouveau à une nuit de spectacle sur la place d'armes du Fort. Cette fois-ci, ce seront des conteurs qui viendront partager les récits des 1001 nuits avec 200 personnes.

Nous continuerons à mener une gestion des ressources humaines socialement responsable car il ne peut en être autrement quand nous portons les valeurs de Cannes Jeunesse et nous sommes fiers, ce soir, de recevoir pour la 3ème fois notre label Empl'itude. Ce label récompense nos actions comme par exemple : la formation, l'accueil des stagiaires, la présentation de nos métiers, les partenariats avec les acteurs de l'emploi comme le PLIE, la Mission Locale, France Travail...

Merci à l'équipe d'Éducateurs Sportifs, à l'équipe d'animation, permanents, saisonniers et bénévoles pour la qualité constante de votre travail, pour ce que vous apportez aux usagers de l'association : la joie, l'écoute, la confiance, les valeurs du partage, de l'entraide.

Merci à l'équipe de cuisine, à l'intendance, à l'équipe d'entretien, à l'équipe technique qui contribuent à la qualité de nos accueils. A l'équipe administrative qui gère vos inscriptions, vous accompagne dans vos projets, vous informe, vous conseille. Merci aux personnes qui s'occupent de la comptabilité, de la paie, de la gestion financière, des ressources humaines, de l'informatique, de la communication et qui s'adaptent constamment aux nouveaux besoins, aux nouvelles normes, aux nouvelles règles.

Merci à l'équipe de direction, Cheffes et Adjointes, soudée, volontaire. Merci, cher Conseil d'Administration, pour votre écoute, votre implication, vos compétences multiples mises au service de Cannes Jeunesse.

Merci aux équipes de la ville de Cannes, ses élus, ses techniciens, qui nous accompagnent, nous écoutent, nous soutiennent.

Bien entendu, merci aux adhérents de l'association et aux partenaires qui donnent vie à notre projet éducatif.

Charlène BECHET,  
Directrice Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bechet', with a long horizontal line extending to the right.

## Rapport financier 2023

L'année 2023 présente un résultat d'exploitation négatif de -264 483 € et un résultat fin de périodes tenant compte notamment des charges et produits exceptionnels de -262 042€.

### **1. La délégation de service public (DSP) composée des Bases Nautiques et du CIS Iles de Lérins**

Les produits, en hausse de +233 791 € par rapport à 2022, s'élèvent à 3 449 890 €.

Les recettes usagers DSP, s'élèvent à 421 345 € soit +42 265 € (+11.15%) par rapport à 2022. C'est 26 051 sorties réalisées du côté des bases nautiques ainsi que 13 899 pensions et 3 717 activités du côté du CIS Iles de Lérins. Malgré un résultat déficitaire, nous sommes fiers de réaliser la totalité de la commande de la ville de Cannes à destination des Cannois.

Les recettes Caisse d'Allocations Familiales sont stables, 4 270 €. Peu d'activités de la DSP sont éligibles aux aides de la CAF.

Les recettes du Conseil Départemental sont stables, 129 239 €. Le Conseil Départemental participe au financement des séjours de vacances, des séjours scolaires, des activités nautiques à destination des scolaires et des personnes en situation de handicap.

Les recettes DSP Ville de Cannes correspondent au financement direct de la ville pour les prestations réalisées à destination des Cannois. Elle s'élèvent à 1 234 224 € mais inclues une TVA de 67 569 € que l'on retrouve provisionnée dans les charges.

Les subventions diverses, d'un montant de 68 817 € sont destinées en grande partie (41 059 €) au dispositif « La mer est à vous » que nous portons depuis 2 ans. Nous percevons 17 608 € du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide au fonctionnement et du plan voile, 9 650 € de l'Agence Nationale du Sport pour différents projets de développement de la pratique de la voile.

Les adhésions à l'association représentent 30 341 € (+ 1 019€), elles sont stables.

Les recettes accessoires, 1 561 654 €, sont en augmentation de + 139 407 € (+9.80%) par rapport à 2022. Au CIS Iles de Lérins, l'augmentation est de 92 199 € et aux Bases Nautiques 47 208 €. Notre volume d'activité accessoires est stable, cette augmentation traduit l'ajustement des tarifs. Nous savons que les Bases Nautiques peuvent atteindre des résultats supérieurs à condition de solutionner nos problématiques de recrutement. Il est nécessaire de loger les saisonniers qui viennent de toute la France en été et qui nous permettent de maintenir un bon niveau d'activité.



Les charges pour un montant total de 3 633 604 € sont en hausse de 364 692 € (+11.03%) par rapport à 2022.

Les frais de personnel et taxes s'élèvent à 2 186 029 € c'est + 177 587 € par rapport à 2022 (+8.84%). Nous comptons 5 départs en 2023 dont 2 licenciements pour inaptitude dont les indemnités nous impactent à hauteur de 75 438 €. En 2023 la DSP est impactée par des arrêts de travail longue durée qui génèrent un reste à charge pour l'association dont l'estimation n'est pas finalisée à la clôture des comptes.

L'achat de denrées représente 276 102 €. Ce poste de dépense ne concerne quasiment que le CIS Iles de Lérins puisqu'il s'agit des denrées achetées pour confectionner les repas aux usagers en séjour. C'est le troisième poste de dépense le plus important de la DSP. Il a augmenté de 8 231 € (+3.07%) par rapport à 2022 et nous avons servi environ 3 000 repas de plus. Ce résultat démontre notre capacité de gestionnaire en défiant l'inflation.

Les frais d'animation de 71 069 € sont en augmentation de 17 352 €. Ce poste de dépense concerne, lui aussi, principalement le CIS Iles de Lérins. Cette augmentation traduit une demande plus forte d'activités réalisées par des prestataires comme le tir à l'arc ou l'escalade par exemple. Ces prestations sont facturées et donc cette hausse se retrouve dans les recettes.

Les frais de transport, 156 877 €, augmentent de 14 676 €. Ils correspondent principalement à l'achat des billets bateaux qui sont facturés aux usagers en séjour au CIS Iles de Lérins et sont donc annulés par les recettes. Si le volume est similaire à 2023, nous n'échappons pas à la hausse des tarifs.

Les autres charges s'élèvent à 580 541 € et sont en hausse de 105 807 € (+22.29%) par rapport à 2022. Des factures non parvenues des deux exercices antérieurs faussent notre comparatif, sans cet oubli la hausse serait de 91 407 €. Une erreur administrative de longue date prive le CIS Iles de Lérins des aides accordées aux entreprises concernant l'électricité. C'est ainsi que, malgré une consommation en baisse de 5%, notre facture annuelle augmente de 54 000 €. Rassurons nous, le bouclier a bien fonctionné aux Bases Nautiques, pour le même effort de consommation, nous ne payons "que" 10 000 € de plus. L'eau, le gaz et le carburant cumulent une charge supplémentaire de 10 000 € sur les deux services de la DSP. Nous avons rencontré des difficultés avec le matériel de cuisine au CIS Iles de Lérins (cellule chaude, vitrine réfrigérée et chambre froide) augmentant les charges habituelles de + de 5 000 €.

Location mobilière (11 727 €) une dépense qui correspond à la location de nos photocopieurs et qui reste stable.

Les redevances diverses s'élèvent à 49 607€, elle sont stables. Ces charges correspondent aux places de port, emplacements de coffres de rangement, autorisations d'occupation temporaires des bases nautiques.

Redevance d'affermage DSP 4 : son augmentation contractuelle porte le montant à 73 584 € pour 2023. Pour rappel il s'agit de la somme que nous versons à la ville de Cannes en contrepartie des biens mis à disposition.

Dotation aux amortissements (123 180 €). Ce poste est le reflet des investissements que nous réalisons, il représente la perte de valeur d'un bien amortissable ce qui signifie que plus nous avons de biens, plus la dotation est élevée.

Dotation aux amortissements BDR (Biens de Retour) : 37 320€. Il s'agit de la valeur retenue pour cet exercice comptable pour les investissements que nous réalisons dans le cadre de notre contrat de DSP pour renouveler les biens appartenant à la ville de Cannes. L'investissement est de 100 000€ HT par an. Nous maintenons notre volonté et celle de la ville de Cannes d'offrir des équipements de qualité.

Le déficit d'exploitation de la DSP est, cette année, de -183 713 €. Ce résultat d'exploitation se compose du résultat spécifique des activités compensées déficitaires de -267 811 € et du résultat des activités accessoires qui affichent un excédent de +84 098 €.

En application du contrat DSP IV, compte tenu de la situation déficitaire du compte d'exploitation, nous ne reverserons pas d'excédent à la Ville de Cannes. En effet, l'article 4 prévoit : qu'en cas de résultat d'exploitation positif, le délégataire reversera un pourcentage afférent aux activités accessoires au délégant sous réserve que le résultat global de la DSP reste positif ou équilibré.

## **2. La convention des Espaces Enfance et Loisirs**

1 524 enfants différents accueillis pour 34 023 journées durant les mercredis et les vacances scolaires et 31 738 heures après l'école.

Les produits, 1 954 028€ sont en hausse de 4.24% par rapport à 2022 :

Les recettes usagers s'élèvent à 325 019 € et sont en hausse de +11.59% par rapport à 2022. Ces recettes évoluent en fonction du quotient familial et du volume d'accueil. En 2023 nous réalisons + 1 755 journées et +342 heures par rapport à 2022.

Les recettes CAF s'élèvent à 198 550 € soit +26 350 € par rapport à 2022 en tenant compte de la réception après clôture de +13 112 € (CAF PSO antérieur).

Les recettes CAF CTG (convention territoriale globale), 153 700€ baissent de 5 741 €. Cette baisse est artificielle car en réalité nous attendions sur l'exercice 2022, qui nous sert de comparatif : 159 441 €. Nous n'avons perçu en réalité que 152 539 €, un delta qui apparaît sur la ligne CAF CTG antérieur à -6 902€.

La subvention de la ville de Cannes s'élève à 1 200 947 €. Avant 2022 la subvention de la ville intégrait le versement de la CAF CTG et s'élevait à 1 360 388 €. Depuis ce montant est minoré de la CAF CTG que nous percevons directement et ce sur la base d'un estimatif de 159 441 €. Comme vu précédemment cet estimatif est supérieur à la réalité.

Les subventions diverses s'élèvent à 23 622 € soit + 14 122 € par rapport à 2022. Le gel des financements principaux et des tarifs usagers nécessitent de trouver d'autres sources de financement. La CAF nous accompagne par des subventions de projet et de fonctionnement à hauteur d'environ 15 000 €, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et la Politique de la ville participent à hauteur de 8 500 € à différents projets.

Les adhésions à l'association, 16 887 €, sont en augmentation (+11.93%).

Les charges, d'un montant total de 2 034 797 € sont en hausse de 182 266 € (+9.84%) par rapport à 2022 :

Les frais de personnels et taxes, 1 548 098 €, constituent le poste de dépense le plus important en raison de la nature de notre activité. Ils ont augmenté de + 107 208 € soit + 7.44%. 29 238 € correspondent à des départs en rupture conventionnelle ou inaptitude. Nous percevons -15 000 € d'aides à l'emploi par rapport à 2022. Une partie de la hausse est en relation avec notre volume d'activité (+1 755 journées réalisées). Nous avons également compensé des absences de salariés permanents par des embauches ponctuelles ou CDD de longues durées. Il est à noter que nous accueillons de plus en plus d'enfants en situation de handicap dont certains nécessitent le déploiement de moyens humains supplémentaires. Cet investissement est indispensable pour répondre aux besoins spécifiques leur permettant de bénéficier d'un accueil de qualité.

Les achats de denrées (2 671 €) sont stables.

Les frais d'animation de 115 581 € augmentent de 14 573 € (+14.43%). L'augmentation est directement en relation avec l'activité mais aussi avec la hausse des tarifs des fournisseurs.

Les frais de transports s'élèvent à 89 395 € soit une augmentation de + 4 690€ (5.54%). Ce poste de charge concerne l'achat de tickets de transport en commun et la location de bus nous permettant de sortir les enfants des structures. Nous avons utilisé 4 bus de plus qu'en 2022 représentant 1 825 €. Nous l'avions annoncé, en 2022 nous avons réservé moins de bus qu'habituellement. L'augmentation des tarifs pèse à hauteur de 480 € et notre prestataire n'a pas appliqué la bonne tarification sur certaines réservations, à hauteur de 1 200 €, nous attendons la rectification au moment de la clôture de l'exercice.

Les autres charges, 228 139 €, sont en hausse de 49 107 € (+ 27.43%) par rapport à 2022. Des factures non parvenues sur des exercices antérieurs faussent notre comparatif, sans cet oubli la hausse serait de 34 707 €. Elle correspond à une hausse d'électricité de 15 234 € (pour une consommation de -14%) et à des frais d'entretien et réparations plus importants pour les véhicules et bâtiments, +9 813 €.

Les locations mobilières correspondent à nos copieurs, une charge stable à 7 932 €.

La dotation aux amortissements s'élève à 42 981 € soit +18.11% par rapport à 2022. Cela reflète les investissements que nous faisons pour le renouvellement du matériel pédagogique, informatique et mobilier.

Le résultat de la convention de partenariat des Espaces Enfance et Loisirs, composé des produits d'un montant de 1 954 028 € et des charges de 2 034 797 € s'élève donc à - 80 769 € .

### **3. Résultat de l'exercice et conclusion**

Le résultat d'exploitation de -264 483 € donne une vision de l'exploitation opérationnelle. Nous constatons un déficit de -142 302 € aux Bases Nautiques, de -80 769 € pour les Espaces Enfance et Loisirs et -41 412€ pour le CIS Iles de Lérins.

À ce résultat d'exploitation de -264 483 €, il convient d'ajouter le différentiel entre les charges exceptionnelles de 49 150 € et les produits exceptionnels de l'ordre de 54 530 € ainsi que les pertes irrécouvrables pour 2 939 €. Les charges exceptionnelles correspondent pour 43 200€ aux honoraires du cabinet comptable qui n'ont pas été facturés en 2022. Les produits exceptionnels correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement. Au regard de ce qui précède, il résulte un déficit de -262 042 €, ce résultat est soumis à votre approbation. Nous vous proposons de l'affecter au compte de report à nouveau. Compte tenu de sa trésorerie et du budget prévisionnel, l'association est en capacité d'absorber le déficit de l'exercice 2023, de poursuivre son exploitation et de régler l'ensemble de ses échéances.

Nous expliquons ce déficit par un impact important de l'inflation de l'énergie à hauteur de 89 234 €, par les aléas liés à la gestion du personnel à hauteur de 104 676€, par la non réception de factures antérieures pour un montant de 43 200 €, à une étude fiscale pour un montant de 13 764€ et à la révision conventionnelle des valeurs de points d'indice constituant le calcul des salaires qui ont augmenté de 8.39% et 2.04%.

Malgré ce déficit, je tiens à rappeler que nous démontrons notre capacité à maîtriser les produits et charges sur lesquels nous pouvons agir et notre capacité à fidéliser et à développer l'activité dans les différents services de l'association. Hélas, comme vous, nous subissons la hausse du coût de la vie. Dans le nautisme, dans la restauration, dans l'animation, le manque de ressources humaines se fait sentir et c'est une réalité qui nous impacte au quotidien. L'heure n'est en aucun cas au découragement, nous sommes prêts à relever les défis et à saisir toutes les opportunités qui se présentent à nous afin de remplir nos missions dans le respect de nos valeurs. Nous renforçons notre rôle de gestionnaire afin de nous permettre de poursuivre notre rôle éducatif. Ce rôle éducatif qui fait notre plus value dans l'accueil des Cannois et non Cannois sur terre et en mer.

Je tiens à souligner l'excellent travail de chacun des salariés et bénévoles de Cannes Jeunesse et plus particulièrement des équipes de direction, de gestion et des ressources humaines pour leur soutien continu. Leur engagement a créé un environnement de travail respectueux et stimulant favorisant ainsi la réussite de chacun d'entre nous.

Valérie Krier,  
Trésorière

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Krier', is placed on a light-colored rectangular background.

## Bilan 2023 - actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	54 234	47 891	6 344	12 503
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 086 236	703 246	382 990	335 020
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	689 639	561 648	127 991	84 758
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				1 560
Immobilisations financières				
<i>Autres titres immobilisés</i>	15		15	15
<i>Autres immobilisations financières</i>	600		600	600
<b>Total I</b>	<b>1 830 725</b>	<b>1 312 785</b>	<b>517 940</b>	<b>434 457</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	6 096		6 096	15 348
<i>Marchandises</i>	1 620		1 620	931
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	41 812		41 812	40 565
<i>Autres créances</i>	313 022		313 022	383 206
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	586 831		586 831	955 259
<i>Charges constatés d'avance</i>	93 430		93 430	91 214
<b>Total II</b>	<b>1 042 812</b>		<b>1 042 812</b>	<b>1 486 523</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 873 537</b>	<b>1 312 785</b>	<b>1 560 752</b>	<b>1 920 980</b>
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan 2023 - passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Première situation nette établie</i>	191 205	191 205
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	246 030	246 030
Report à nouveau	-17 513	166 653
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	-262 042	-184 167
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>157 680</b>	<b>419 722</b>
Subventions d'investissement	92 459	64 455
<b>Total I</b>	<b>250 139</b>	<b>484 177</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	478 882	497 806
<b>Total III</b>	<b>478 882</b>	<b>497 806</b>
<b>DETTES</b>		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	73 547	72 467
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 861	138 001
Dettes fiscales et sociales	487 039	493 655
Autres dettes	82 673	161 331
Produits constatés d'avance	71 610	73 542
<b>Total IV</b>	<b>831 731</b>	<b>938 997</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 560 752</b>	<b>1 920 980</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	758 184	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat 2023

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	47 228	43 979
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>	94 843	80 817
Dont ventes de dons en nature	88 881	72 915
<i>Ventes de prestations de services</i>	2 739 755	2 497 529
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 293 386	1 265 430
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		430
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	232 946	260 123
Autres produits	1 512 161	1 475 625
<b>Total I</b>	<b>5 920 319</b>	<b>5 623 933</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		6 578
Variation des stocks	-689	1 139
Autres achats et charges externes	1 884 647	1 635 666
Impôts, taxes et versements assimilés	255 854	246 274
Salaires et traitements	2 746 754	2 527 741
Charges sociales	865 688	823 147
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	203 482	155 223
Dotations aux provisions	104 595	106 145
Autres charges	127 412	127 908
<b>Total II</b>	<b>6 187 743</b>	<b>5 629 821</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-267 424</b>	<b>-5 888</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés		28
<b>Total III</b>		<b>28</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		<b>28</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-267 424</b>	<b>-5 860</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	4 082	1 533
Sur opérations en capital	8 500	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	41 948	39 357
<b>Total V</b>	<b>54 530</b>	<b>40 890</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	49 148	219 197
<b>Total VI</b>	<b>49 148</b>	<b>219 197</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>5 382</b>	<b>-178 307</b>
Total des produits (I+III+V)	5 974 849	5 664 852
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	6 236 891	5 849 018
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-262 042</b>	<b>-184 167</b>



## État comparatif global

PERIODES COMPTES	Bilan 31/12/2023		Bilan 31/12/2022		Variations		Bilan 31/12/2021	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Recettes usagers DSP	421 345	7,80%	379 080	7,45%	42 265	11,15%	270 538	6,36%
Recettes usagers Animation	325 019	6,01%	291 255	5,72%	33 764	11,59%	243 778	5,73%
Recettes CAF PSO	200 900	3,72%	173 200	3,40%	27 700	15,99%	179 091	4,21%
Recettes CAF CTG	155 620	2,88%	159 441	3,13%	-3 821	-2,40%	0	na
Recettes Conseil Départemental	157 932	2,92%	146 323	2,87%	11 609	7,93%	94 407	2,22%
DSP Ville Cannes	1 234 224	22,84%	1 207 750	23,72%	26 474	2,19%	1 048 604	24,64%
Convention EEL Ville Cannes	1 200 947	22,22%	1 200 947	23,59%	0	na	1 360 388	31,96%
<b>Total recettes sous contrat</b>	<b>3 695 987</b>	<b>68,39%</b>	<b>3 557 998</b>	<b>69,89%</b>	<b>137 990</b>	<b>3,88%</b>	<b>3 196 806</b>	<b>75,11%</b>
Recettes CAF PSO anterieur	13 112	0,24%	1 056	0,02%	12 056	ns	6 298	0,15%
Recettes CAF CTG anterieur	-6 902	ns	0	na	-6 902	ns	-1 940	ns
Recettes autres anterieur	0	na	451	ns	-451	na	-68 669	ns
Subventions diverses	92 439	1,71%	64 483	0,87%	27 956	43,35%	36 154	0,81%
Adhésions à l'association	47 228	0,87%	44 409	27,94%	2 820	6,35%	34 629	24,74%
Recettes accessoires	1 562 054	28,91%	1 422 247	30,11%	139 807	9,83%	1 053 049	24,89%
<b>Total autres recettes</b>	<b>1 707 931</b>	<b>31,61%</b>	<b>1 532 645</b>	<b>30,11%</b>	<b>175 286</b>	<b>11,44%</b>	<b>1 059 521</b>	<b>24,89%</b>
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>5 403 918</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 090 642</b>	<b>100,00%</b>	<b>313 276</b>	<b>6,15%</b>	<b>4 256 326</b>	<b>100,00%</b>
<b>1. Charges de Fonctionnement</b>	<b>5 322 070</b>	<b>98,49%</b>	<b>4 821 347</b>	<b>94,71%</b>	<b>500 722</b>	<b>10,39%</b>	<b>4 102 905</b>	<b>96,40%</b>
Frais de personnel & Taxes	3 734 127	69,10%	3 449 332	67,76%	284 795	8,26%	3 016 945	70,88%
Ach.dentrées	278 772	5,16%	270 510	5,31%	8 263	3,05%	157 526	3,70%
Frais d'animation	186 650	3,45%	154 725	3,04%	31 925	20,63%	129 522	3,04%
Frais Transport	246 271	4,56%	226 905	4,46%	19 366	8,53%	172 360	4,05%
Autres charges	808 680	14,96%	653 766	12,84%	154 914	23,70%	626 554	14,72%
Provision reversement TVA DSP	67 569	1,25%	66 110	1,30%	1 459	2,21%	0	na
<b>2. Charges de Structure</b>	<b>346 331</b>	<b>6,41%</b>	<b>300 094</b>	<b>5,90%</b>	<b>46 237</b>	<b>15,41%</b>	<b>367 280</b>	<b>8,63%</b>
Locations mobilières	19 659	0,36%	19 547	0,38%	111	0,57%	23 307	0,55%
Redevances Diverses	49 607	0,92%	47 008	0,92%	2 599	5,53%	46 043	1,08%
Redevances Affermage DSP 3	0	na	6 316	0,12%	-6 316	ns	185 500	4,36%
Redevances Affermage DSP 4	73 584	1,36%	72 000	1,41%	1 584	na	0	na
Dot. aux amortissements	166 162	3,07%	150 990	2,97%	15 172	10,05%	112 430	2,64%
Dot. aux amortissements - BDR	37 320	0,69%	4 233	0,08%	33 087	na	0	na
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>5 668 401</b>	<b>104,89%</b>	<b>5 121 441</b>	<b>100,61%</b>	<b>546 958</b>	<b>10,68%</b>	<b>4 470 185</b>	<b>105,02%</b>
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>-264 483</b>	<b>-4,89%</b>	<b>-30 800</b>	<b>-0,61%</b>	<b>-233 683</b>	<b>758,70%</b>	<b>-213 859</b>	<b>-5,02%</b>
<b>Reverst art 4 DSP</b>	<b>0</b>	<b>na</b>	<b>0</b>	<b>na</b>	<b>0</b>	<b>na</b>	<b>0</b>	<b>na</b>
<b>RESULTATS après reverst</b>	<b>-264 483</b>	<b>-4,89%</b>	<b>-30 800</b>	<b>-0,61%</b>	<b>-233 683</b>	<b>758,70%</b>	<b>-213 859</b>	<b>-5,02%</b>
Pertes irrécouvrables	2 939	ns	0	na	2 939	ns	0	na
Provisions et reprises prov.	0	na	23 909	ns	-23 909	ns	0	na
Produits financiers	0	na	28	ns	-28	ns	0	na
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-267 422</b>	<b>-4,95%</b>	<b>-6 863</b>	<b>-0,13%</b>	<b>-257 620</b>	<b>ns</b>	<b>-213 859</b>	<b>-5,02%</b>
Produits exceptionnels	54 530	ns	41 896	ns	12 634	ns	4 943	ns
Charges exceptionnelles	49 150	ns	24 261	ns	24 889	ns	86 037	ns
PAR Covid 20/21 Régularisation	0	na	194 936	ns	-194 936	ns	0	na
<b>RESULTATS fin periodes</b>	<b>-262 042</b>	<b>-4,85%</b>	<b>-184 166</b>	<b>-3,62%</b>	<b>-74 937</b>	<b>40,69%</b>	<b>-294 953</b>	<b>-6,93%</b>

## État comparatif Les Bases Nautiques

COMPTES	PERIODES		Bilan 31/12/2023		Bilan 31/12/2022		Variations		Bilan 31/12/2021	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Recettes usagers DSP	125 721	8,82%	110 773	8,40%	14 948	13,49%	91 325	8,41%		
Recettes CAF	0	na	0	na	0	na	0	na		
Recettes CAF CTG	0	na	0	na	0	na	0	na		
Recettes Conseil Départemental	32 498	2,28%	29 483	2,24%	3 015	10,22%	28 662	2,64%		
DSP Ville Cannes	630 227	44,21%	602 667	45,69%	27 560	4,57%	531 084	48,90%		
Convention EEL Ville Cannes	0	na	0	na	0	na	0	na		
<b>Total recettes sous contrat</b>	<b>788 446</b>	<b>55,31%</b>	<b>742 923</b>	<b>56,32%</b>	<b>45 522</b>	<b>6,13%</b>	<b>651 071</b>	<b>59,95%</b>		
Recettes CAF PSO antérieur	0	na	0	na	0	na	0	na		
Recettes C. Départ. antérieur	0	na	451	ns	-451	ns	1 462	0,13%		
Recettes DSP antérieur	0	na	0	na	0	na	0	na		
Subventions diverses	68 817	4,83%	54 983	4,17%	13 834	25,16%	9 500	0,87%		
Adhésions à l'association	16 137	1,13%	15 988	1,21%	149	0,93%	30 512	2,81%		
Recettes accessoires	551 980	38,73%	504 772	38,27%	47 208	9,35%	393 525	36,23%		
<b>Total autres recettes</b>	<b>636 934</b>	<b>44,69%</b>	<b>576 194</b>	<b>43,68%</b>	<b>60 741</b>	<b>10,54%</b>	<b>434 998</b>	<b>40,05%</b>		
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1 425 380</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 319 117</b>	<b>100,00%</b>	<b>106 263</b>	<b>8,06%</b>	<b>1 086 069</b>	<b>100,00%</b>		
<b>1. Charges de Fonctionnement</b>	<b>1 344 048</b>	<b>94,29%</b>	<b>1 181 638</b>	<b>89,58%</b>	<b>162 410</b>	<b>13,74%</b>	<b>863 388</b>	<b>79,50%</b>		
Frais de personnel & Taxes	1 003 605	70,41%	870 212	65,97%	133 394	15,33%	611 223	56,28%		
Ach. denrées	4 661	0,33%	4 513	0,34%	148	3,28%	2 859	0,26%		
Frais d'animation	14 567	1,02%	6 498	0,49%	8 069	124,18%	4 366	0,40%		
Frais Transport	0	na	33	ns	-33	ns	30	ns		
Autres charges	281 691	19,76%	267 394	20,27%	14 297	5,35%	244 911	22,55%		
Provision reversement TVA DSP	39 524	2,77%	32 989	2,50%	6 535	19,81%	0	na		
<b>2. Charges de Structure</b>	<b>223 634</b>	<b>15,69%</b>	<b>178 726</b>	<b>13,55%</b>	<b>17 921</b>	<b>10,03%</b>	<b>186 533</b>	<b>17,18%</b>		
Locations mobilières	5 195	0,36%	5 164	0,39%	30	0,59%	13 121	1,21%		
Redevances Diverses	47 307	3,32%	42 638	3,23%	4 669	10,95%	33 142	3,05%		
Redevances Affermage DSP 3	0	na	3 158	0,24%	-3 158	ns	78 274	7,21%		
Redevances Affermage DSP 4	37 261	2,61%	35 928	2,72%	1 333	3,71%	0	na		
Dot. aux amortissements	104 016	7,30%	88 969	6,74%	15 047	16,91%	61 995	5,71%		
Dot. aux amortissements BDR	29 856	2,09%	2 868	0,22%	26 988	ns	0	na		
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1 567 683</b>	<b>109,98%</b>	<b>1 360 364</b>	<b>103,13%</b>	<b>207 318</b>	<b>15,24%</b>	<b>1 049 921</b>	<b>96,67%</b>		
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>-142 302</b>	<b>-9,98%</b>	<b>-41 247</b>	<b>-3,13%</b>	<b>-101 055</b>	<b>245,00%</b>	<b>36 148</b>	<b>3,33%</b>		

## État comparatif CIS Iles de Lérins

COMPTES	PERIODES		Bilan 31/12/2023		Bilan 31/12/2022		Variations		Bilan 31/12/2021	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Recettes usagers DSP	295 624	14,60%	268 307	14,14%	27 317	10,18%	169 092	14,42%		
Recettes CAF	2 350	0,12%	1 000	0,05%	1 350	135,00%	891	0,08%		
Recettes CAF CTG	1 920	0,09%	0	na	1 920	na	0	na		
Recettes Conseil Départemental	96 741	4,78%	91 783	4,84%	4 958	5,40%	42 695	3,64%		
DSP Ville Cannes	603 997	29,83%	605 083	31,90%	-1 086	-0,18%	424 101	36,17%		
Convention EEL Ville Cannes	0	na	0	na	0	na	0	na		
<b>Total recettes sous contrat</b>	<b>1 000 632</b>	<b>49,43%</b>	<b>966 172</b>	<b>50,93%</b>	<b>32 539</b>	<b>3,37%</b>	<b>636 779</b>	<b>54,30%</b>		
Recettes CAF antérieur	0	na	0	na	0	na	0	na		
Recettes C. Départ. antérieur	0	na	0	na	0	na	-1 560	ns		
Recettes DSP antérieur	0	na	0	na	0	na	-34 636	ns		
Subventions diverses	0	na	0	na	0	na	3 600	0,31%		
Adhésions à l'association	14 204	0,70%	13 334	0,70%	870	6,53%	10 467	0,89%		
Recettes accessoires	1 009 674	49,87%	917 475	48,36%	92 199	10,05%	558 009	47,58%		
<b>Total autres recettes</b>	<b>1 023 878</b>	<b>50,57%</b>	<b>930 809</b>	<b>49,07%</b>	<b>93 069</b>	<b>10,00%</b>	<b>535 879</b>	<b>45,70%</b>		
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>2 024 510</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 896 981</b>	<b>100,00%</b>	<b>125 608</b>	<b>6,62%</b>	<b>1 172 658</b>	<b>100,00%</b>		
<b>1. Charges de Fonctionnement</b>	<b>1 994 138</b>	<b>98,50%</b>	<b>1 831 436</b>	<b>96,54%</b>	<b>162 702</b>	<b>8,88%</b>	<b>1 264 296</b>	<b>107,81%</b>		
Frais de personnel & Taxes	1 182 423	58,41%	1 138 230	60,00%	44 194	3,88%	837 771	71,44%		
Ach.denrées	271 441	13,41%	263 358	13,88%	8 083	3,07%	151 892	12,95%		
Frais d'animation	56 502	2,79%	47 219	2,49%	9 283	19,66%	15 345	1,31%		
Frais Transport	156 877	7,75%	142 167	7,49%	14 709	10,35%	92 400	7,88%		
Autres charges	298 850	14,76%	207 341	10,93%	91 510	44,13%	166 888	14,23%		
Provision reversement TVA DSP	28 045	1,39%	33 121	1,75%	-5 076	-15,33%	0	na		
<b>2. Charges de Structure</b>	<b>71 783</b>	<b>3,55%</b>	<b>77 112</b>	<b>4,06%</b>	<b>-5 328</b>	<b>-6,91%</b>	<b>130 438</b>	<b>11,12%</b>		
Locations mobilières	6 532	0,32%	6 519	0,34%	14	ns	5 116	0,44%		
Redevances Diverses	2 300	0,11%	4 370	0,23%	-2 070	ns	15 061	1,28%		
Redevances Affermage DSP 3	0	na	3 158	0,17%	-3 158	ns	89 716	7,65%		
Redevances Affermage DSP 4	36 323	1,79%	36 072	1,90%	251	ns	0	na		
Dot. aux amortissements	19 164	0,95%	25 629	1,35%	-6 464	ns	20 544	1,75%		
Dot. aux amortissements BDR	7 464	0,37%	1 364	0,07%	6 099	na	0	na		
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>2 065 921</b>	<b>102,05%</b>	<b>1 908 547</b>	<b>100,61%</b>	<b>157 374</b>	<b>8,25%</b>	<b>1 394 735</b>	<b>118,94%</b>		
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>-41 412</b>	<b>-2,05%</b>	<b>-11 566</b>	<b>-0,61%</b>	<b>-29 846</b>	<b>258,05%</b>	<b>-222 077</b>	<b>-18,94%</b>		

## État comparatif Espaces Enfance et Loisirs

COMPTES	PERIODES		Bilan 31/12/2023		Bilan 31/12/2022		Variations		Situation 31/12/2021	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Recettes usagers Animation	325 019	16,63%	291 255	15,54%	33 764	11,59%	243 778	13,31%		
Recettes CAF	198 550	10,16%	172 200	9,19%	26 350	15,30%	178 200	9,73%		
Recettes CAF CTG	153 700	7,87%	159 441	8,51%	-5 741	-3,60%	0	na		
Recettes Conseil Départemental	28 694	1,47%	25 057	1,34%	3 636	14,51%	23 392	1,28%		
DSP Ville Cannes	0	na	0	na	0	na	0	na		
Convention EEL Ville Cannes	1 200 947	61,46%	1 200 947	64,07%	0	na	1 360 388	74,27%		
<b>Total recettes sous contrat</b>	<b>1 906 909</b>	<b>97,59%</b>	<b>1 848 901</b>	<b>98,63%</b>	<b>58 009</b>	<b>3,14%</b>	<b>1 805 757</b>	<b>98,58%</b>		
Recettes CAF PSO anterieur	13 112	0,67%	1 056	0,06%	12 056	ns	6 298	0,34%		
Recettes CAF CTG anterieur	-6 902	ns	0	na	-6 902	ns	0	na		
Recettes département anterieur	0	na	0	na	0	na	5 539	0,30%		
Subventions diverses	23 622	1,21%	9 500	0,51%	14 122	148,65%	6 000	0,33%		
Adhésions à l'association	16 887	0,86%	15 087	0,80%	1 800	11,93%	8 116	0,44%		
Recettes accessoires	400	ns	0	na	400	ns	0	na		
<b>Total autres recettes</b>	<b>47 118</b>	<b>2,41%</b>	<b>25 643</b>	<b>1,37%</b>	<b>21 476</b>	<b>83,75%</b>	<b>25 953</b>	<b>1,42%</b>		
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1 954 028</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 874 544</b>	<b>100,00%</b>	<b>79 484</b>	<b>4,24%</b>	<b>1 831 710</b>	<b>100,00%</b>		
<b>1. Charges de Fonctionnement</b>	<b>1 983 884</b>	<b>101,53%</b>	<b>1 808 274</b>	<b>96,46%</b>	<b>175 609</b>	<b>9,71%</b>	<b>1 793 279</b>	<b>97,90%</b>		
Frais de personnel & Taxes	1 548 098	79,23%	1 440 891	76,87%	107 208	7,44%	1 377 158	75,18%		
Ach.denrées	2 671	0,14%	2 639	0,14%	32	1,20%	2 383	0,13%		
Frais d'animation	115 581	5,92%	101 008	5,39%	14 573	14,43%	102 507	5,60%		
Frais Transport	89 395	4,57%	84 705	4,52%	4 690	5,54%	79 702	4,35%		
Autres charges	228 139	11,68%	179 031	9,55%	49 107	27,43%	231 531	12,64%		
<b>2. Charges de Structure</b>	<b>50 913</b>	<b>2,61%</b>	<b>44 256</b>	<b>2,36%</b>	<b>6 657</b>	<b>15,04%</b>	<b>27 358</b>	<b>1,49%</b>		
Locations mobilières	7 932	0,41%	7 864	0,42%	67	0,86%	10 379	0,57%		
Redevances Diverses	0	na	0	na	0	na	0	na		
Redevances Affermage DSP 3	0	na	0	na	0	na	0	na		
Redevances Affermage DSP 4	0	na	0	na	0	na	0	na		
Dot. aux amortissements	42 981	2,20%	36 392	1,94%	6 589	18,11%	16 978	0,93%		
Dot. aux amortissements BDR	0	na	0	na	0	na	0	na		
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>2 034 797</b>	<b>104,13%</b>	<b>1 852 531</b>	<b>98,83%</b>	<b>182 266</b>	<b>9,84%</b>	<b>1 820 637</b>	<b>99,40%</b>		
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>-80 769</b>	<b>-4,13%</b>	<b>22 013</b>	<b>1,17%</b>	<b>-102 782</b>	<b>-466,92%</b>	<b>11 073</b>	<b>0,60%</b>		

# Rapport du Commissaire aux comptes



GROUPE ABAQUE PARIS



383 Avenue Janvier Passero  
Villa TARA  
06210 MANDELIEU  
Tél : 01 43 71 42 42  
Fax : 01 43 71 66 12  
gve@ceritec.fr



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION CANNES JEUNESSE

Port du Mourre Rouge  
06400 CANNES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 19 avril 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CANNES JEUNESSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. »

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Nous attirons l'attention du lecteur sur le paragraphe de l'annexe comptable relatif aux provisions pour risques et en particulier sur les deux éléments suivants :

L'association rencontre depuis quelques années de grandes difficultés pour embaucher et conserver ses salariés .

Les rotations de l'effectif impactent fortement l'ancienneté des salariés, et celles-ci sont traduites dans les comptes sur la provision retraite

en retenant une hypothèse de turn over extrêmement fort à compter de l'année 2023.

Ce changement de calcul impacte les comptes 2023 d'une diminution des charges de 113 234 €.

Cette provision se traduit par une sortie de ressources de trésorerie au rythme des départs à la retraite des salariés.

Cette sortie est donc estimée à moyen ou long terme.

## **PROVISIONS POUR IMPOTS**

Dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public établie entre la Ville de Cannes et l'Association Cannes Jeunesse, la compensation tarifaire pour compenser l'insuffisance des prix des activités facturées aux usagers inclut une TVA facturée de 66 110 euros au titre de 2022 et 67 569 euros au titre de 2023.

Pendant leur analyse fiscale, ces montants ont été portés en provisions pour Impôts.

Les sommes étant à reverser par l'association, la sortie de ressources de trésorerie d'un montant de 133 679 euros est estimée à court terme.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Compte tenu des reports positifs de l'association en terme de fonds propres et de la trésorerie disponible, nous ne déclenchons pas de procédure d'alerte malgré le résultat financier déficitaire de l'association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

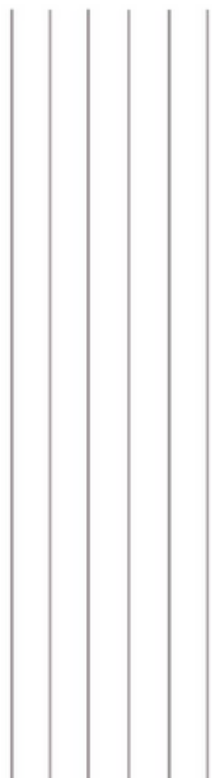
Compte tenu des mesures dont l'association a fait état au commissaire aux comptes par lettre d'affirmation et au hypothèses qui sous tendent le budget 2024 à l'équilibre, ainsi que des projections de trésorerie faites par l'association au titre de l'année 2024, nous n'avons pas déclenché de procédure d'alerte malgré le déficit de l'exercice comptable 2023.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mandelieu, le 29 mars 2024

Gwenaële VENIER TAMINE  
Commissaire aux comptes

**SARL ABAQUE**  
Société d'Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes  
383 Avenue Janvier Passero-Villa Tara  
06210 Mandelieu la Napoule  
Tél. : 01 43 71 42 42 - Fax : 01 43 71 66 12  
SIRET 432 731 876 00063

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
DE L'ASSOCIATION CANNES JEUNESSE****PORT DU MOURRE ROUGE  
06400 CANNES****Assemblée Générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés en application de l'article R. 612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées à l'article 612-4 du Code de commerce ayant produit effet au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés par votre président :

- CPIE, administrateur commun Monsieur DECROUY Jean-Michel:  
Montant des prestations facturées par Cannes Jeunesse : 4 749,52€  
Montant des prestations facturées par le CPIE : 24 211,17 €
- CHANTIERS DE JEUNES, administrateur commun Madame MAZZONI Caroline :  
Montant des prestations facturées par Cannes Jeunesse : 34 574,99 €

Fait à Mandelieu, le 29 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

Gwenaële VENIER-TAMINE



## Budget prévisionnel 2024

Notre budget 2024 présente des produits et charges à hauteur de 5 575 989 €.

### 1. Les produits d'exploitation

Nous attendons une participation des usagers aux activités compensées de la DSP à hauteur de 470 953€, et de 320 000 € pour les Espaces Enfance et Loisirs.

Nous y indiquons les recettes connues de nos différents financeurs (CAF, Ville et Conseil Départemental) pour un montant global de 2 992 616 € et incluant une TVA de 69 942€ que l'on retrouve dans les autres charges.

Le niveau de subvention diverses baisse par rapport à 2023 en l'absence de la reconduction du dispositif "la mer est à vous" pour la rentrée 2024. Nous pensons atteindre 73 500€

Les adhésions sont calculées à volume constant avec l'impact de la révision des tarifs portant le total à 51 920€. 2024 sera la première année d'évolution du montant des adhésions.

Nous projetons une augmentation de nos recettes accessoires de 6.72% pour atteindre 1 667 000 € grâce à l'ajustement de nos tarifs, à un volume d'activité plus important et à des changement de règles fiscales.

### 2. Les charges d'exploitation

Nous projetons des frais de personnel à hauteur de 3 643 546 € soit -2.43% par rapport à 2023. Cette baisse est en lien direct avec les aléas subis en 2023 et qui ne sont pas de nature à se répéter. De plus, en 2024 le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie sera limité, le reste à charge pour l'association sera donc moins impactant.

L'achat des denrées est prévu pour un montant de 279 645 €, une faible augmentation car nous continuerons de négocier aux mieux nos achats.

Les frais d'animation de 154 000 € sont en baisse (-17%), nous suivrons ce budget de près pour les Espaces Enfance et Loisirs et nos séjours de vacances ne nécessiteront pas de faire appel à des prestataires d'activités.

Les frais de transport sont fixés à 249 487 € soit une dépense en légère augmentation par rapport à 2023 (+1.31%).

Le montant des autres charges s'élève à 860 247€ et intègre la TVA liée à la DSP. C'est un poste de dépense qui inclut notamment les frais d'entretien des équipements sur lesquels nous sommes particulièrement vigilants. Nous espérons également une réponse positive d'EDF concernant notre réclamation suite à la non activation du bouclier tarifaire du CIS Iles de Lérins.

La redevance d'affermage est fixée selon les clauses contractuelles de la DSP, elle s'élève à 76 176 € pour 2024.

Les locations mobilières sont équivalentes à 2023 soit 20 152€.

Les dotations aux amortissements à hauteur de 241 321 € comportent les dotations aux amortissements de nos biens propres mais aussi de nos biens de retour (investissement contractuel de 100 000 € HT sur l'année).

### **3. En conclusion**

Nous avons pris un certain nombre de mesures pour assurer notre équilibre financier 2024 sur la base d'études réalisées en 2023. Parmi celles-ci, nous réduirons l'amplitude d'ouverture de notre point location du Mourre Rouge, certaines périodes n'étant plus rentables. Nous privilégierons les achats par une centrale d'achat afin de bénéficier de tarifs négociés et de remises annuelles. Nous développons des outils de suivi comptable complémentaires afin d'avoir une lisibilité de notre résultat en dehors des trois arrêtés de comptes annuels. Nous négocierons notre contrat concernant le besoin en main d'œuvre en intérim. Nous poursuivrons le processus de réclamation auprès d'EDF, espérant que notre recours soit entendu.

Ce budget prévisionnel 2024 implique impérativement de maintenir un bon niveau d'activité et une maîtrise des dépenses par une vigilance accrue des postes les plus sensibles. Nous vous proposons de voter ce budget prévisionnel 2024.

Valérie KRIER,  
Trésorière



## Budget prévisionnel 2024

COMPTE	PERIODES			FORT			VOILE			TOTAL			CONVENTION	TOTAL
	DSP	Access.	Cumuls	DSP	Access.	Cumuls	DSP	Access.	Cumuls	DSP	Access.	Cumuls	ANIMATION	GENERAL
Recettes usagers	328 742		328 742	142 211		142 211	470 953		470 953	320 000		320 000		790 953
Recettes CAF	2 400		2 400	-		-	2 400		2 400	192 000		192 000		194 400
Recettes CAF - CTG	2 000		2 000	-		-	2 000		2 000	159 441		159 441		161 441
Recettes Conseil Départemental	45 000	53 000	98 000	12 000	19 000	31 000	57 000	72 000	129 000	29 000		29 000		158 000
DSP compensation tarifaire	174 196		174 196	245 461		245 461	419 657		419 657	-		-		419 657
DSP compensation sujétion S.P.	451 098		451 098	407 020		407 020	858 118		858 118	-		-		858 118
Convention Ville Cannes	-		-	-		-	-		-	1 201 000		1 201 000		1 201 000
<b>Total recettes sous contrat</b>	<b>1 003 436</b>	<b>53 000</b>	<b>1 056 436</b>	<b>806 692</b>	<b>19 000</b>	<b>825 692</b>	<b>1 810 128</b>	<b>72 000</b>	<b>1 882 128</b>	<b>1 901 441</b>		<b>1 901 441</b>		<b>3 783 569</b>
Subventions diverses	-		-	30 000	20 500	50 500	30 000	20 500	50 500	23 000		23 000		73 500
Adhésions à l'association	13 000	5 700	18 700	8 000	8 000	16 000	21 000	13 700	34 700	17 220		17 220		51 920
Recettes accessoires		1 032 000	1 032 000		635 000	635 000	-	1 667 000	1 667 000	-		-		1 667 000
<b>Total autres recettes</b>	<b>13 000</b>	<b>1 037 700</b>	<b>1 050 700</b>	<b>38 000</b>	<b>663 500</b>	<b>701 500</b>	<b>51 000</b>	<b>1 701 200</b>	<b>1 752 200</b>	<b>40 220</b>		<b>40 220</b>		<b>1 792 420</b>
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1 016 436</b>	<b>1 090 700</b>	<b>2 107 136</b>	<b>844 692</b>	<b>682 500</b>	<b>1 527 192</b>	<b>1 861 128</b>	<b>1 773 200</b>	<b>3 634 328</b>	<b>1 941 661</b>		<b>1 941 661</b>		<b>5 575 989</b>
<b>1. Charges de Fonctionnement</b>	<b>954 594</b>	<b>1 018 215</b>	<b>1 972 809</b>	<b>705 692</b>	<b>591 600</b>	<b>1 297 292</b>	<b>1 660 286</b>	<b>1 609 815</b>	<b>3 270 101</b>	<b>1 916 824</b>		<b>1 916 824</b>		<b>5 186 925</b>
Frais de personnel & Taxes	575 818	596 334	1 172 152	515 192	461 700	976 892	1 091 010	1 058 034	2 149 044	1 494 502		1 494 502		3 643 546
Ach. denrées	123 776	148 969	272 745	2 500	1 900	4 400	126 276	150 869	277 145	2 500		2 500		279 645
Frais d'animation	20 000	28 000	48 000	3 000	3 000	6 000	23 000	31 000	54 000	100 000		100 000		154 000
Frais Transport	75 000	83 304	158 304	-	-	-	75 000	83 304	158 304	91 183		91 183		249 487
Autres charges	160 000	161 608	321 608	185 000	125 000	310 000	345 000	286 608	631 608	228 639		228 639		860 247
<b>2. Charges de Structure</b>	<b>61 842</b>	<b>72 485</b>	<b>134 327</b>	<b>139 000</b>	<b>90 900</b>	<b>229 900</b>	<b>200 842</b>	<b>163 385</b>	<b>364 227</b>	<b>24 837</b>		<b>24 837</b>		<b>389 064</b>
Redevance affermage	17 676	21 000	38 676	22 000	15 500	37 500	39 676	36 500	76 176	-		-		76 176
Locations mobilières	3 058	3 604	6 662	3 000	2 400	5 400	6 058	6 004	12 062	8 090		8 090		20 152
Redevances	1 108	1 307	2 415	29 000	20 000	49 000	30 108	21 307	51 415	-		-		51 415
Dot. aux amortissements	40 000	46 574	86 574	85 000	53 000	138 000	125 000	99 574	224 574	16 747		16 747		241 321
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>1 016 436</b>	<b>1 090 700</b>	<b>2 107 136</b>	<b>844 692</b>	<b>682 500</b>	<b>1 527 192</b>	<b>1 861 128</b>	<b>1 773 200</b>	<b>3 634 328</b>	<b>1 941 661</b>		<b>1 941 661</b>		<b>5 575 989</b>
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>